

L'école de la République, vraiment ?

[faceauxverrous](#)

Cela fait 35 ans que j'enseigne, le plus souvent dans des endroits socialement déshérités. Cette année, plus que toutes les autres, me donne envie de hurler. État des lieux d'un lycée de banlieue, autrefois classé ZEP, sous le ministère de Jean-Michel Blanquer.

Cela fait 35 ans que j'enseigne, le plus souvent dans des endroits socialement déshérités. Cette année, plus que toutes les autres, me donne envie de hurler. Et pourtant, comme beaucoup d'enseignants, j'ai l'impression que personne ne nous entend, que personne ne veut nous entendre, que toutes nos démarches -grèves, tentatives de négociation- ne mènent à rien.

Et je sens que se creusent en moi tous les abandons de « l'école de la République » par la République elle-même à travers ces différentes gouvernances : macroniste et, avant elle hollandiste et sarkozyste. Double abandon : celui des élèves et celui des enseignants. Faire « chose publique » cela doit avoir un sens, reposer sur des éléments réels. Ou bien c'est plus qu'une tartufferie, c'est une mise à mort.

En cela, la mort programmée d'un enseignement

pour tous, c'est-à-dire qui prenne en compte véritablement les inégalités, et, singulièrement les inégalités territoriales c'est-à-dire sociales et culturelles, rejoint une forme de mort réelle et symbolique du métier d'enseignant.

J'enseigne dans un lycée de banlieue, à Argenteuil.

Ce lycée était classé ZEP (zone d'éducation prioritaire) jusqu'à très récemment. Et puis, un jour, Jean-Michel Blanquer a décidé qu'au lycée, les difficultés avaient disparu. En parallèle, il a décidé que l'on mettrait l'accent sur le primaire, où les professeurs des écoles pourraient prendre des petits groupes pour lutter contre les inégalités, permettre à tous de savoir lire et écrire en arrivant au collège.

Pour parvenir à éclairer l'étendue de cet abandon, je me propose de mettre à plat, factuellement, tout ce qui se passe dans l'établissement dans lequel j'enseigne depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron et de son ministre de l'Education.

L'abandon du classement ZEP des lycées a été déclaré mais c'est progressivement que les effectifs des classes se sont mis à augmenter. Lycée 1200 élèves à mon arrivée en 2011, nous sommes à 1550 environ aujourd'hui. Depuis septembre 2020, les effectifs de nos classes rejoignent presque ceux des autres lycées : de 28 élèves, nous sommes passés à 32, voire 33. En parallèle, les

enseignants continuaient à percevoir 100 euros de prime ZEP par mois. Depuis septembre 2021, ils ne touchent plus rien.

Et pourtant, un petit rappel des éléments de « vie » de notre lycée depuis 2018 :

- Décembre 2018 :

De graves incidents ont lieu : des élèves introduisent de l'essence dans l'établissement et s'amuse à lancer des départs de feu. Ces élèves sont une minorité mais ils existent. La police intervient, appelée pour maintenir l'ordre; elle agresse des étudiants de BTS calmes qui traversaient la rue pour aller chercher un sandwich grec. Mais un élève de banlieue, pour la police, est un élève de banlieue. Reste aux enseignants à accompagner l'un d'eux à l'hôpital.

Nous ne sommes pas écoutés. Que voulons-nous ? Des moyens supplémentaires pour : avoir des classes moins chargées qui nous permettent de mieux suivre les élèves en grande difficulté ou « hors normes » - c'est-à-dire sans repères et sans soins d'aucune sorte bien qu'ils se débattent dans toutes sortes de problèmes car, en banlieue, la prise en charge psychologique et/ou familiale est rare, pour ne pas dire inexistante- , plus de surveillants à l'intérieur de l'établissement pour cadrer et prévenir les débordements, des espaces de détente et d'accueil pour aider au mieux vivre...

La situation est tellement folle que nous décidons d'exercer notre droit de retrait. Objectif : faire baisser les tensions, discuter avec les parents, mais aussi alerter sur notre situation. Réunis en salle des professeurs, notre délégué syndical appelle en notre nom la directrice de cabinet de la DSDEN 95. Il explique la situation. Au bout du fil, elle exulte car, dit-elle, fière de son argument : "Le lycée brûle-t-il ? Non ? Alors, le droit de retrait n'a pas lieu d'être. Vous êtes en grève ! ». Et nous aurons à lutter et négocier pour que cette journée de « grève » ne soit pas retirée de notre salaire. Notre proviseur, alors, nous jugeait « indignes ».

- Printemps 2020 :

Nous ressentons pleinement ce que la presse nomme « la fracture numérique ». Pour tenter de pallier les difficultés, en dehors de toute légalité, nous communiquons avec les élèves sur leurs adresses mail personnelles ou via leurs téléphones. Cela, nombre d'établissements l'ont fait. Rappelons au passage que nous avons finalement permis au ministre de l'Education de se vanter d'être parvenu à faire mieux que tous les pays européens, en assurant ce qu'il a appelé « la continuité pédagogique ». Or, le ministère, en réalité, a tout fait a minima.

Deux remarques encore sur cette prétendue continuité pédagogique. La première c'est que, quel que soit l'établissement, elle ne s'est pas véritablement faite.

Les programmes, partout, n'ont pu être bouclés. Cette continuité est une formule vide. La seconde c'est que seuls les élèves suivis et aidés de près par leurs parents ont continué à avancer. L'inégalité sociale alors est à son comble.

Et, dans notre lycée, nous avons été au plus près de cette vaste supercherie. De nombreux élèves n'avaient pas moyen d'accéder à leur compte parce qu'ils n'avaient pas de wifi, plus de forfait téléphonique. Certains n'ont pu être joints de tout le confinement. Une de mes élèves de première est restée seule durant toute cette période.

Personne ne parvenait à la joindre et nous avons appris sa situation en juin. Une de mes excellentes élèves de seconde s'est retrouvée sans aucun moyen de communication, désespérée, et se perdait en excuses lorsque je l'ai revue. La liste serait longue et dirait toute la détresse de ces adolescents pour qui l'école est un lieu primordial. Les conditions matérielles les avaient laminés.

Propagande de ces 8% laissés sur le bord de la route, selon le ministère, avec reprise en chœur de tous les médias, là où dans nos lycées, ils étaient plutôt de l'ordre de 40%, alors même que nous étions plus que mobilisés pour aller les chercher. Mais il fallait faire croire à cela pour ne pas mettre en place de vrais moyens, de ceux qui fassent en sorte de relever tous les élèves.

Après, il y eut « les vacances apprenantes ». Au lycée, cela se traduit par le dispositif de l'École Ouverte.

Là encore, observons comment l'on se paie de mots. Le taux horaire de l'école ouverte est de 22,60 euros nets de l'heure. Un enseignant remarquait que cela correspondait à ce qu'il aurait pu toucher comme étudiant il y a dix ans lorsqu'il donnait des cours particuliers. Lorsqu'on lit les textes qui régissent l'école ouverte, on découvre en effet que le dispositif n'est pas réservé aux enseignants mais qu'il permet de recruter des animateurs -enseignants ou non-, ce qui explique la rémunération. Les élèves, démobilisés, sont venus très peu nombreux et peu d'enseignants ont été volontaires. Tous étaient épuisés.

Puis, malgré nos demandes d'anticipation d'une rentrée qui ne pouvait qu'être complexe étant donné les retards accumulés par les élèves, nous n'avons obtenu en juin qu'une demi-journée en visioconférence pour les enseignants du lycée général et une autre demi-journée pour les enseignants du lycée professionnel. Inutile de préciser que cela n'a permis aucune préparation. Le chef d'établissement n'était pas seul responsable. Le ministère n'a rien mis en place et peu lui importait. Nous est parvenu, pendant les vacances, un mail nous annonçant une pré-rentrée le 31 août suivie d'une rentrée dans la foulée.

- Rentrée 2020 :

Les emplois du temps ne sont pas véritablement finalisés. Les groupes de spécialités ont été mal conçus. Ce qui dans un lycée calme poserait déjà un problème

sérieux devient dramatique dans notre établissement. Des élèves errent dans les couloirs. Les incidents se multiplient.

Trois semaines après la rentrée, les emplois du temps sont entièrement refaits mais il faudra attendre début octobre pour que les erreurs de tous ordres soient reprises. Rentrée réelle le 1^{er} octobre.

Les classes étant plus nombreuses et les salles ayant une capacité d'accueil limitée, il faut trop souvent aller chercher tables et chaises là où l'on peut. Dix à quinze minutes de cours sont perdues, tout comme l'attention des élèves qui se disperse.

L'aération des salles et des ateliers est un vrai problème car parfois les fenêtres sont inexistantes, parfois elles ne peuvent pas s'ouvrir. Dans les ateliers, les vestiaires sont inutilisables car ils sont collectifs et ne sont ni aérés ni désinfectés. Important problème de désinfection des machines.

Comme l'an passé et les années qui précèdent, trouver une salle équipée d'un ordinateur et d'un appareil vidéo en état de marche relève de l'exploit. Et, nous disent les jeunes enseignants titulaires issus de leur formation académique : on nous apprend que les élèves d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier et que nous devons adapter nos méthodes. Ils trouvent la situation « incroyable ». Nous la vivons depuis longtemps sans que

nos demandes aboutissent à aucun résultat, malgré nos grèves ou occupations.

Dans les couloirs, règne parfois l'anarchie car il n'y a pas assez de surveillants. Pour faire des économies, on renouvelle les postes de surveillance -en CDD- à partir d'octobre au lieu de les faire courir sur l'année entière. Cela évite le paiement des vacances. Là où interviennent le peu de surveillants que l'on a, ils prennent des risques car ils sont seuls face à une foule d'élèves, dont certains ne sont pas toujours bien intentionnés, à la merci d'une querelle, malgré les talkies walkies dont ils sont pourvus.

Même lorsque le calme règne, il y a une difficulté majeure à faire respecter le port du masque car le lycée est surpeuplé. Les couloirs pendant les interclasses ou à la récréation, c'est le métro à l'heure de pointe. Le métro est plus sécurisé et sécurisant.

Nous avons fait grève et eu un rendez-vous à la DASDEN. Changement de ton : on nous reçoit aimablement mais on nous fait comprendre que notre démarche a peu de chances d'aboutir. Jusqu'à présent, effectivement, rien n'a changé.

Les élèves sont, quant à eux, plutôt mal en point car ils ont beaucoup à rattraper, ont perdu l'habitude du travail, de l'écriture. Malgré notre bonne volonté, peu de solutions sont possibles car les emplois du temps liés à la réforme sont délirants et parce que la surpopulation du

lycée ne laisse que très peu de place à l'organisation d'un vrai soutien.

Les élèves de l'enseignement professionnel sont les grands sacrifiés de la réforme Blanquer : ils perdent 11 semaines de cours sur 3 ans si leur dominante est maths-sciences et 8,5 semaines si leur dominante est LV2. Dans chaque configuration, ce sont 375 heures d'enseignements généraux qui disparaissent.

- Rentrée 2021 :

Situation dégradée, plus encore que l'année 2020, si tant est que cela soit possible. Et pourtant: plus d'élèves encore par classe et en ce début d'année, nous avons, pour certains, fait cours avec 7 à 8 élèves debout, sans chaise et sans table...

Nous oeuvrons dans un lycée dont la saleté est repoussante car il n'y a pas assez de personnel pour le nettoyer. Quelle image cela renvoie à toute la communauté scolaire ?

Il manque un conseiller d'éducation : 3 conseillers pour 1550 élèves.

Nous faisons cours dans un lycée où il n'y a pas assez de paillasses par salle spécialisée pour que les travaux pratiques de SVT ou physique-chimie se passent sereinement.

Nous faisons cours dans un lycée dans lequel nous avons peur du feu et des effets possibles d'un incendie : les couloirs, c'est le métro à l'heure de pointe.

Nous faisons cours dans un lycée où nous ne pouvons plus aider nos élèves à la hauteur de ce qui est requis. Ils décrochent, s'absentent, se découragent ou deviennent agressifs. Un sentiment de découragement s'abat sur nous.

Certains enseignants sont en *burn out* ou ont peur de ne plus pouvoir continuer. Ils se disent que s'ils prennent un arrêt maladie, ils ne pourront plus revenir. La réalité de ce qu'ils devraient retrouver est trop dure.

Alors, une nouvelle fois, sans baisser les bras, nous faisons grève et demandons un rendez-vous à la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) du Val d'Oise et soulevons tous les problèmes qui se posent à nous.

Selon les statistiques même des services du ministère nous avons un IPS (Indice de position sociale) de 87, quand la moyenne académique est à 110. Nous devrions donc avoir des moyens supplémentaires pour éviter la situation dans laquelle nous sommes. Pourtant, lorsqu'on souligne cette réalité, l'institution répond par un déni : « Vous n'êtes pas encore à 35... Il y a pire ailleurs ».

Car nous ne sommes pas les plus mal pourvus : il y a Garges que l'on a du doter avant nous ... mais ils sont très

attentifs à nos difficultés.

On nous répond aussi que les agents de nettoyage dépendent de la Région Ile-de-France et l'on sent le soulagement, voire la joie de désigner un autre responsable.

Pour montrer que l'on est sensible à notre découragement, cette injonction : « Tenez bon, mesdames ! ».

Enfin, le biais médical semble plaire... nous ne savons pas encore à quel point.

Une semaine plus tard, parvient, par la voie hiérarchique, la réponse définitive de la DSDEN, une sorte de merveille de cynisme, un mail :

Monsieur le Proviseur,

Suite à l'audience, je tenais à ce que vous informiez les professeurs des possibilités qui leur sont offertes en terme de suivi médical et psychologique.

- *Médecine du travail (95) :*
ce.ia95.medecindespersonnels@ac-versailles.fr ou
01 79 81 21 75
- *Psychologue du travail (Rectorat) : 01 30 83 52 02*
- *Psychologue du travail : réseau PAS (en partenariat avec la MGEN 0805 500 005*

Par ailleurs, j'ai contacté le CAAEE afin qu'il entre en contact avec vous pour échanger sur l'accompagnement des enseignants qui se sentiraient en mal-être lié à leurs conditions de travail.

Je vous remercie de communiquer ces informations aux enseignants présents à l'audience et peut-être à l'ensemble de vos équipes.

Bien cordialement,

Alors, que l'on ne vienne pas nous parler d'école de la République. La République aujourd'hui se moque bien de son école, de ses enseignants et de ses élèves, spécialement de ses élèves défavorisés.

La destruction d'un service public d'enseignement digne de ce nom, la tentative de destruction de ce qui devrait être notre mission se poursuivent jour après jour, année après année.

Ni moi-même ni mes collègues ne sommes dépressifs.

L'éducation nationale, par contre, est malade de ses réformes successives.

Elles ne doivent leur justification qu'aux économies qu'il s'agit de faire sur le dos de la jeunesse de France, singulièrement celle de ses banlieues, que l'on refuse de considérer -dans tous les sens du terme-.

Quant aux enseignants engagés dans la lutte pour une

éducation de qualité en tous lieux, ils essaient de continuer à y croire, et de tenir... jusqu'à quand ?

Quelques éléments de réflexion complémentaires sur les zones d'éducation prioritaires et leur abandon :

Le « raisonnement » de M. Blanquer pour sa nouvelle politique de l'éducation prioritaire s'appuie en particulier sur cette affirmation : 70% des enfants défavorisés ne sont pas scolarisés en éducation prioritaire, ce qui sous-entend l'inadaptation des moyens liés à l'éducation prioritaire, corrélativement la remise en cause des moyens donnés, par exemple, aux lycées de banlieue. . Or, fait remarquer Jean-Jacques Rochex, professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université Paris 8, dans une interview au café pédagogique en février 2021 :

«l'éducation prioritaire n'est pas une politique qui vise à traiter la question du rapport entre l'école et les milieux populaires. cette question là concerne tout le système éducatif. L'éducation prioritaire concerne la question du rôle de l'école dans des quartiers où il n'y a pas seulement concentration d'enfants de milieu populaire mais paupérisation, précarisation et accumulation de processus ségrégatifs qui font que l'unité du service public d'éducation est menacée. C'est comme si on disait que le fait que tous les locataires de logements sociaux ne

sont pas dans des quartiers de la politique de la ville justifie la suppression de la politique de la ville. »

Par ailleurs, il y a cette idée très répandue : l'éducation prioritaire aurait présenté des résultats qui ne seraient pas à la hauteur des moyens mis en œuvre. Or, « (...) si les inégalités de parcours entre éducation prioritaire et les autres établissements ne se sont pas réduites, voire se sont dégradées, dans le même temps la situation socio-économique des zones d'éducation prioritaires s'est beaucoup plus dégradée. » Cette affirmation de Jean-Jacques Rochex est effectivement corroborée par les constats que faisait la Cour des Comptes en 2018. Elle reconnaissait que l'écart entre les élèves issus de l'Education Prioritaire avec les élèves hors Education Prioritaire ne s'était pas accru alors que la situation sociale des élèves s'était fortement dégradée : « La dégradation de l'environnement économique et social des territoires en difficulté est réelle et importante comme l'ont mis en évidence les indicateurs de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) ainsi que les précédentes publications de la Cour : le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté y a atteint 42,6 % en 2013 alors qu'il y était de 30,5 % en 2006, la part des allocataires du RSA socle (25,5 % en 2016) y est deux fois plus importante que dans le reste du pays (12,6 %) et le taux de chômage s'y situait à 25,3 % en 2016 contre 20 % douze ans plus tôt. (...) la politique d'éducation prioritaire n'a pas diminué les écarts de niveau avec les

autres élèves mais elle a empêché que la situation ne se dégrade comme elle aurait du le faire. Elle a maintenu le niveau des élèves malgré la forte dégradation de leurs conditions de vie. Et ça déjà c'est une victoire. » (Café pédagogique- l'Expresso-17/10/2018)

Ainsi, il est possible de conclure avec J-J.Rochex : si les résultats de l'éducation prioritaire ne sont pas à la hauteur de ce que l'on attendait, « c'est qu'il y a une insuffisance d'éducation prioritaire au moins en ce qui concerne les moyens. On n'a pas réellement donné plus à ceux qui ont moins. Le rapport de la Cour des comptes (...) le montre. Il y a eu aussi une insuffisance dans la continuité des politiques de soutien à l'éducation prioritaire, avec des éclipses, des relances, des changements d'objectifs. » (Café pédagogique- L'expresso- 02/02/2021)

S'il faut donc repenser la politique de l'éducation prioritaire ce n'est pas du côté de sa suppression. Cela engage un chantier réel qui n'intéresse pas un ministre de l'éducation néo libéral.